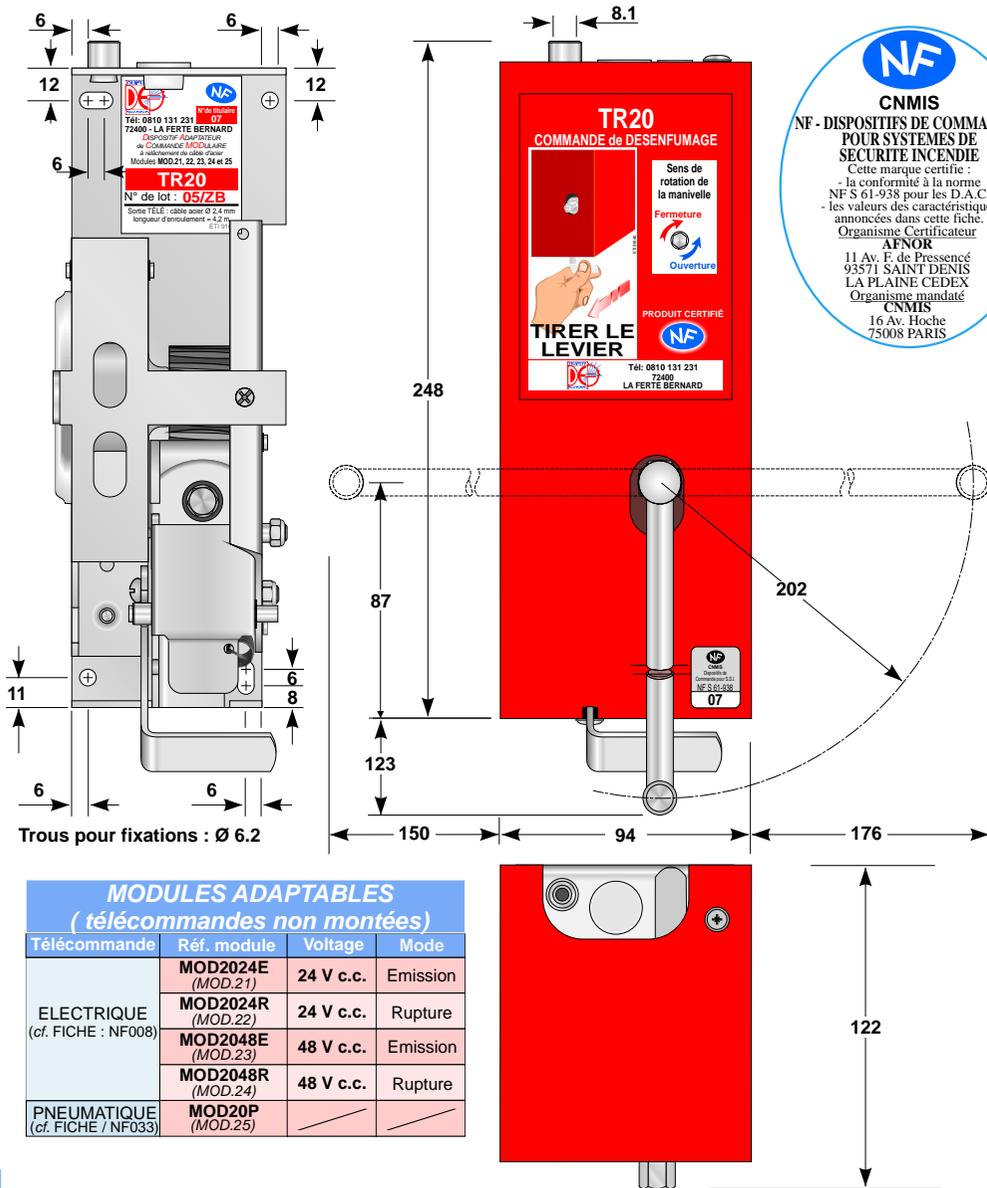


### TR20 - TR2002 - TR2012

AÉRATION

SÉCURITÉ INCENDIE



MODULES ADAPTABLES ( télécommandes non montées )			
Télécommande	Réf. module	Voltage	Mode
ELECTRIQUE (cf. FICHE : NF008)	<b>MOD2024E</b> (MOD.21)	<b>24 V c.c.</b>	Emission
	<b>MOD2024R</b> (MOD.22)	<b>24 V c.c.</b>	Rupture
	<b>MOD2048E</b> (MOD.23)	<b>48 V c.c.</b>	Emission
	<b>MOD2048R</b> (MOD.24)	<b>48 V c.c.</b>	Rupture
PNEUMATIQUE (cf. FICHE / NF033)	<b>MOD20P</b> (MOD.25)		



Dispositif Adaptateur de Commande Modulaire (D.A.C MOD.) à relâchement de câble d'acier (avec ou sans module) pour commande de désenfumage et d'aération éventuelle de tout Dispositif Evacuation Naturelle de Fumées et de Chaleur (D.E.N.F.C.) équipé d'un mécanisme avec une énergie intrinsèque d'ouverture tel que : ressorts oléopneumatiques, ressorts spirales, contre poids, etc...

**DESCRIPTION**

- Treuil métallique comprenant :
- 1 platine support avec mécanisme, en tôle d'acier électro-zingué ép. 2,5 mm, percée de 4 trous de fixation, avec sortie de câble acier et guidage de la gaine de protection en partie supérieure.
  - 1 capot de protection en tôle d'acier ép. 1 mm peint, fixé par 2 vis.
  - 1 organe de sécurité à action manuelle.
  - 1 manivelle à 6 pans creux de 10 mm Réf. **MAN202**.
  - 1 clé pour vis à 6 pans creux M6 Réf. **CLEA103**.
  - 1 étiquette signalétique collée en façade.
  - 1 étiquette d'identification avec son N° de lot.

**FONCTION**

Dispositif Adaptateur de Commande Modulaire (D.A.C.MOD.) permettant la télécommande d'un Dispositif Evacuation Naturelle de Fumées et de Chaleur ( D.E.N.F.C. ) à relâchement de câble d'acier après action manuelle sur l'organe de sécurité, soit si module(s) en place, après un ordre en entrée de télécommande pneumatique provenant d'une Alimentation Pneumatique de Sécurité (A.P.S.), soit après un ordre en entrée de télécommande électrique provenant d'un Détecteur Autonome Déclencheur (D.A.D.) ou d'une centrale (C.M.S.I.).  
 La refermeture s'effectue au moyen de la manivelle, après réarmement du mécanisme de l'organe de sécurité, ou de la télécommande pneumatique et/ou électrique...  
 La fonction aération du D.E.N.F.C. est possible à l'angle d'ouverture choisi grâce à l'autoblocage du mécanisme, par simple action sur la manivelle dans un sens ou dans l'autre, cette position d'attente n'altérant en rien le passage en position de sécurité, la fonction de mise en sécurité restant prioritaire.

**CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES**

- MATIERE.....: Acier, aluminium, bronze.
- PEINTURE CAPOT.....: Rouge RAL3000 (TR20 - TR2002) - Beige RAL1013 (TR2012) .
- ORGANE DE SECURITE.....: Levier à manipuler avec les doigts (force à appliquer < à 5 daN). zingué (TR20) - peint rouge RAL3000 (TR2002 - TR2012)
- ENERGIE.....: Manuelle, (force à appliquer sur la manivelle pour l'enroulement < 10daN).
- SORTIE DE TELECOMMANDE.....: Par câble d'acier multi-torron Ø 2,4 mm.
- COURSE DE CABLE LIBRE.....: 4,2 m.
- FORCE DE TRACTION.....: - force de traction statique pouvant être supportée par l'ensemble mécanique et l'attache câble : 300 daN.  
 - force de traction que peut exercer le câble sans compromettre le déclenchement : minimum 0,75 daN et maximum 105 daN.

**OPTIONS**

- Peut être fourni avec :
- Capot rouge, levier rouge = **TR2002**
  - Capot beige, levier rouge = **TR2012**

**ACCESSOIRES**

- Pièces détachées (ci-dessus)



**ÉTIQUETTE D'IDENTIFICATION**

Nom du titulaire  
 N° de certification/CNMIS (titulaire + site)  
 Désignation normative + Modules adaptables  
 CODE ARTICLE  
 N° DE LOT (variable)  
 Caractéristiques en sortie de télécommande

Tous droits réservés.

TOUS DROITS RÉSERVÉS. NOS PRODUITS POUVAIENT FAIRE L'OBJET DE MODIFICATIONS. CE DOCUMENT NE PEUT ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME CONTRACTUEL.

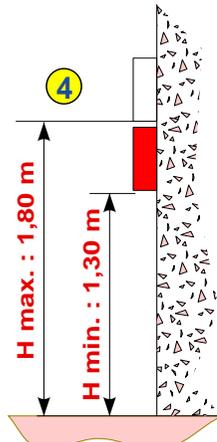
ÉTAPE N° 1 PRÉPARATION DU TREUIL

- 1 Dévisser et retirer la vis du dessus du capot.
- 2 Dévisser simplement la vis du dessous du capot.
- 3 Retirer le capot.



ÉTAPE N° 2 FIXATION SUR LE SUPPORT

- 4 Fixer la platine sur le support (mur, cloison, etc...) à l'aide de 4 systèmes de fixation appropriés au travers des 4 trous (dont 2 oblongs). **ATTENTION** à la hauteur de pose : organe de sécurité (levier) entre 1,30 et 1,80 m.



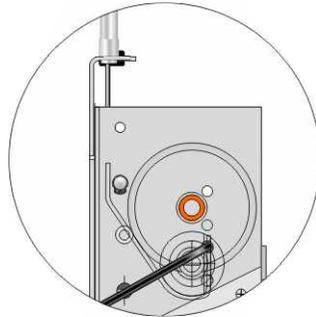
- 5 Glisser le câble acier Ø 2,4 mm dans le premier élément de gaine acier cadmié de Ø 8, puis mettre cette gaine en place dans la réservation ne partie haute de la platine du treuil, la fixer à l'aide des colliers, vis et chevilles prévues à cet effet (tous les mètres environ) organe de sécurité (levier) entre 1,30 et 1,80 m.

**RAPPEL** : Suivant la norme NFS 61-932 § 6.3.1 la ligne de télécommande ne peut avoir une longueur supérieure à :

- 15 m si elle est installée dans un seul local et si son cheminement est visible dans son ensemble depuis le sol de ce local.
- 8 m dans les autres cas.

ÉTAPE N° 3 MISE EN PLACE DU CÂBLE D'ACIER

- 6 Glisser le câble derrière le guide câble, puis dans le trou prévu à cet effet dans le tambour jusqu'à le faire affleurer le diamètre intérieur du tambour.



- 7 Amener les vis des trous du treuil, serrage à pans fournie, deuxième

de serrage en face prévus dans le coté effectuer un premier l'aide de la clé 6 puis effectuer le serrage.

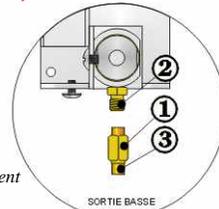
- 8 Effectuer le câble à l'autre Dispositif Sécurité ouverte entièrement.

raccordement de extrémité , au Actionné de (D.A.S.) en position

ÉTAPE N° 4 MISE EN PLACE DU TUBE CUIVRE

**Si MODULE PNEUMATIQUE MOD20P (MOD.25) monté**

- 9 Dévisser l'écrou 1 avec son olive, les glisser dans le tube 3 en laissant dépasser le tube de 3 mm Positionner le tube 3 en butée dans le raccord 2. visser l'écrou 1 avec son olive sur le raccord 2 en serrant à l'aide d'une clé adéquate jusqu'au sertissage.

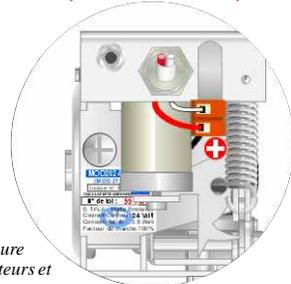


**RAPPEL** : Les canalisations doivent être entièrement réalisées en cuivre ou en acier inoxydable. Les raccords doivent être du type étanchéité métal contre métal.

ÉTAPE N° 5 MISE EN PLACE DU CÂBLE ÉLECTRIQUE

**Si MODULE ÉLECTRIQUE MOD2024E (MOD.21) monté ou MOD2024R (MOD.22) ou MOD2048E (MOD.23) ou MOD2048R (MOD.24)**

- 10 Passer le câble électrique dans le passe-câble desserré, et le présenter devant le bornier de raccordement. Effectuer le raccordement des deux fils sur le bornier en respectant le positif et le négatif, ne pas laisser trop long de fil libre, puis serrer le passe-câble.



**RAPPEL** : Les fils électriques des lignes de télécommande doivent avoir une section supérieure ou égale à 1,5 mm<sup>2</sup> pour les câbles monoconducteurs et 1 mm<sup>2</sup> pour les câbles multi conducteurs.

Les lignes de télécommande par rupture de courant doivent être réalisées, au minimum, en câbles de catégorie C2.

les lignes de télécommandes par émission de courant doivent être réalisées, soit en câble de la catégorie CR1, soit en câble de la catégorie C2 placé dans des cheminements techniques protégés.

ÉTAPE N° 6 MISE EN SERVICE

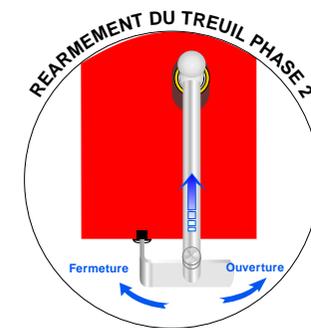
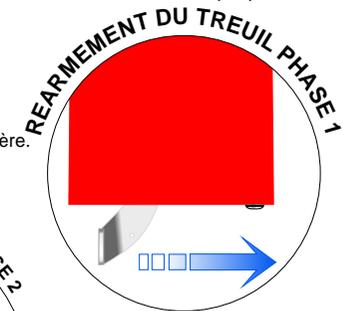
- 11 Effectuer un ou deux essais de déclenchement manuel en tirant à fond vers l'avant sur le levier, puis pneumatique et/ou électrique (si module(s) monté(s), pour vérifier le bon fonctionnement de l'ensemble avant la mise en place du capot. Engager la fente inférieure du capot sur la vis restée en place, positionner la vis en partie haute et la serrer, puis resserrer la vis inférieure en maintenant le capot vers l'arrière.

ÉTAPE N° 7 REMISE EN SERVICE (accès niveau 1)

**Si MODULE(S) MONTÉ(S)**

- 12 S'assurer que l'ordre de télécommande éventuel soit interrompu. En mode pneumatique : vérifier que le réseau est hors pression. En mode rupture : vérifier que la ligne électrique est à nouveau en service (sous tension). En mode émission : vérifier que la ligne électrique est à nouveau en service (hors tension). Desserrer les 2 vis du capot, enlever le capot puis ramener le levier sur le coté du treuil à fond vers l'avant afin de recoller la contre plaque de la ventouse.

- 13 Repousser le levier à fond vers l'arrière.

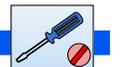


- 14 Mettre en place la manivelle et relever vers le haut afin de réenclencher la vis sans fin avec la roue dentée, puis refermer le D.A.S. (position d'attente) en tournant la manivelle vers la gauche.

- 15 Retirer la manivelle.

ÉTAPE N° 8 ENTRETIEN - MAINTENANCE

Périodique, tous les 6 mois. Vérifier le fonctionnement , avec graissage interne des parties mobiles. Vérifier l'alimentation électrique de sécurité. (si il y a lieu) Vérifier l'alimentation pneumatique de sécurité. (si il y a lieu)



N° Azur 0 810 131 231 Fax : 02 43 93 41 94